

# Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse

## « Un Coup de Pouce pour ton Permis »

### **LES MODALITÉS D'INSCRIPTION**

### **SESSIONS VACANCES ÉTÉ (JUILLET ET AOÛT) 2024**

**Pour être retenu à la formation, il faut :**

- 1) Être âgé.e de 16 à 18 ans inclus, domicilié.e à **Marseille** ;
- 2) Habiter les quartiers éloignés des transports en commun ou faiblement desservis ;
- 3) Avoir un quotient familial CAF compris dans l'une des tranches suivantes :

1. <input type="checkbox"/> - Quotient familial inférieur à 159
2. <input type="checkbox"/> - Quotient familial de 160 à 347
3. <input type="checkbox"/> - Quotient familial de 348 à 535
4. <input type="checkbox"/> - Quotient familial de 536 à 630
5. <input type="checkbox"/> - Quotient familial de 631 à 809

Pour toutes questions, faites un mail à :

[codedelaroute@marseille.fr](mailto:codedelaroute@marseille.fr)

**Les pré-inscriptions s'effectuent en ligne sur le site de la Ville de Marseille**

**jusqu'au Dimanche 9 juin 2024 à 23h.**

Les groupes seront de maximum 20 et 25 (égalité filles - garçons).

Les choix des horaires ou de lieux seront pris en compte selon les places disponibles.

**LES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER PERMIS DE CONDUIRE SONT À PRÉPARER AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION (liste ci-après).**

Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse  
« Un Coup de Pouce pour ton Permis »

► **IDENTITÉ DU CANDIDAT**

Nom :

Prénom :

Genre :      F |  M

Date de naissance :

Age :

16 ans |      17 ans |      18 ans

Adresse :

Code Postal :

| Marseille

Tél :

Mail 1 :

Mail 2 :

► **IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL et Personne à contacter en cas d'urgence**

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

► **LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR ÊTRE RETENU A LA FORMATION AU CODE DE LA ROUTE , ORGANISÉE PAR LE SERVICE DES POLITIQUES JEUNESSE DE LA VILLE DE MARSEILLE**

- La dernière attestation CAF (avec nom, adresse, numéro d'allocataire, quotient familial inférieur à 809)
- Le questionnaire de motivation
- La fiche d'inscription
- Le règlement individuel de la formation (signé par le.la candidat.e et de son.sa représentant.e légal.e pour les mineur.es)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile

**► LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DU PERMIS DE CONDUIRE POUR FRANCE TITRE -ANTS – N° NEPH:**

- E-photos d'identité (avec signature numérique, à faire dans un photomaton agréé ANTS)
- Copie recto verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du candidat
- Copie recto verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du responsable légal.
- 1 copie de l'attestation de recensement (pour les plus de 16 ans) ou la copie de la JAPD (pour les plus de 17 ans)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois telle que facture EDF, facture de téléphone fixe ou portable, quittance de loyer, avis d'impôt sur le revenu (**ATTENTION** : les avis d'échéance de loyer, les attestations de titulaires de contrat EDF ou échéancier, les taxes foncières, **ne sont pas acceptés**)
- Une attestation d'hébergement au nom de l'hébergeur **datée et signée**
- L'attestation scolaire de sécurité routière (ou ASSR2) pour les candidats âgés de moins de 21 ans. - Obligatoire pour la conduite pas nécessaire pour l'examen du code de la route.

La copie des pièces d'identités doit être réalisée avec **les 4 bords apparents**. Chaque copie doit être **nette et lisible**

Les attestations de recensement et journées d'appel doivent être signées par son titulaire.

---

**► FORMATION AU CODE DE ROUTE**

LES CHOIX COCHES SERONT PRIS EN COMPTE SELON LES PLACES DISPONIBLES  
(20/25 places par groupe):

Les formations au code de la route se dérouleront :

➤ **SESSIONS DES VACANCES ÉTÉ 2024 :**

**Session JUILLET : Lundi 8 Juillet au vendredi 19 Juillet 2024 inclus (sauf week-end)**

**Session AOÛT : Lundi 19 Août au vendredi 30 Août 2024 inclus (sauf week-end)**

Sessions :             JUILLET             AOÛT

Lieux :                 A DÉFINIR

Choix (à motiver) :             MATIN de 9H à 12H30     APRÈS-MIDI de 13H30 à 17H

Observations:

Signature du candidat ou du responsable légal si mineur (préciser nom, prénom, qualité)  
précédée de la mention " lu et approuvé "

Fait à Marseille, le  :

Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse  
« Un Coup de Pouce pour ton Permis »